

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV)

TOMIRIS WEB est une agence WEB spécialisée dans la réalisation de sites internet et la création de supports communication print et numériques. Les conditions générales régissent les relations entre la société TOMIRIS WEB, nom commercial de Thomas SCELLIER, n° de SIRET 813 172 822 00013, dont le siège social est situé à Grandvilliers (60120), 8 résidence du Franc Marché, et le CLIENT.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations vendues par la société TOMIRIS WEB.

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les droits et obligations de TOMIRIS WEB (le PRESTATAIRE), et de ses CLIENTS. Seules les conditions particulières prévues, le cas échéant, dans les devis, bons de commandes ou propositions commerciales émanant du PRESTATAIRE ainsi que les présentes CGV réglementent les conditions de vente des produits et services vendus par TOMIRIS WEB.

Elles prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les documents, de quelle que nature qu'ils soient, émanant du CLIENT.

Article 2 - Tarification et consistance de la prestation

Le prix de la prestation est ferme. Compte tenu du statut d'auto-entrepreneur du PRESTATAIRE, la TVA est non applicable, selon l'article 293 B du CGI. En conséquence, les tarifs sont exprimés en prix net, et en euro.

Les conditions de l'offre concernent exclusivement les prestations spécifiées aux devis et/ou aux bons de commande. Notamment, les corrections demandées par le client ne sont pas illimitées, seules celles comprises dans le bon de commande seront apportées, toute correction ou prestation supplémentaire et non prévue sur le devis, bon de commande ou proposition commerciale fera l'objet d'une facturation à l'heure sur la base du tarif horaire pratiqué par TOMIRIS WEB. Le CLIENT en sera informé par e-mail avant la réalisation de la prestation.

Article 3 - Modalités de paiement

A la fin de chaque mission, il sera adressé une facture, par e-mail, au CLIENT. Les factures sont payables, sans escompte, à réception, par chèque ou virement bancaire, sauf convention express prévue par les parties au devis.

Dans tous les cas de figure, il sera demandé un acompte au CLIENT, voire deux s'il s'agit d'une mission qui s'étale dans le temps. Le montant des acomptes sera prévu au devis. Ils sont payables par chèque ou virement bancaire à signature du devis pour le premier acompte et, en cas de demande d'un second acompte, selon les conditions prévues également au devis.

En cas de retard de règlement, les sommes échues porteront intérêt à un taux égal au taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majorée de 10 points de pourcentage (article L441-6 du Code de Commerce).

Le professionnel, en situation de retard de règlement, est de plein droit, débiteur à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire de 40 euros, pour frais de recouvrement. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (article L441-6 du Code de Commerce).

Le défaut de paiement par le CLIENT à l'échéance fixée entraînera de plein droit, après mise en demeure restée vaine d'avoir à s'exécuter sous 8 jours, l'exigibilité à titre de clause pénale d'une indemnité égale à 20% des sommes dues, sans préjudice des intérêts conventionnels et autres frais de procédure.

Faute pour le CLIENT d'effectuer le paiement à l'échéance fixée, le devis sera résolu de plein droit, 8 jours après l'envoi d'une mise en demeure de payer rappelant l'intention pour le PRESTATAIRE de se prévaloir de la présente clause, demeurée infructueuse. De plus, tout retard de paiement du CLIENT envers TOMIRIS WEB entraînera l'arrêt immédiat des travaux stipulés sur le présent devis.

Concernant les produits/prestations objet des devis du PRESTATAIRE, le transfert du droit de propriété n'interviendra qu'au moment du paiement intégral de leur prix, par le CLIENT au PRESTATAIRE.

Article 4 - Délais et livraison

TOMIRIS WEB s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des prestations commandées par le CLIENT, dans les délais déclarés lors de l'acceptation du devis. La société TOMIRIS WEB ne sera en aucun cas responsable d'un non-respect des délais de réalisations si le CLIENT ne délivre pas les informations nécessaires à la réalisation de la commande dans les délais impartis.

Article 5 - Nature des obligations

Pour l'accomplissement des prestations prévues, TOMIRIS WEB, s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation n'est, de convention expresse, que pure obligation de résultat.

Le CLIENT s'engage à collaborer avec TOMIRIS WEB en lui remettant toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution.

Article 6 - SAV

Pour toutes prestations concernant le développement et la mise en place d'un site internet de type vitrine, administrable ou e-commerce, TOMIRIS WEB assurera la correction des éventuels dysfonctionnement avérés du site internet du CLIENT concernant les fonctionnalités définies dans le devis et/ou le cahier des charges au cours des 6 mois suivant la livraison du site internet du CLIENT (la date de la facture du solde de la prestation définissant la livraison en question). Passé le délai des 6 mois, toutes demandes d'intervention du CLIENT, sur son site internet, seront facturées. A cet effet, un devis sera adressé au CLIENT.

Article 7 - Sous-traitance

TOMIRIS WEB pourra avoir librement recours à la sous-traitance pour une partie ou la totalité des prestations objet du devis. TOMIRIS WEB demeurera responsable à l'égard du CLIENT de l'exécution de l'intégralité des obligations découlant du devis établi par TOMIRIS WEB et signé par le CLIENT.

Article 8 - Lexique des termes utilisés

L'acceptation du devis par Le CLIENT, signifie à TOMIRIS WEB l'accord et la bonne compréhension du CLIENT sur les prestations et le développement figurant dans le devis.

Les codes sources ne peuvent en aucun cas être utilisés ou vendus pour un autre site par Le CLIENT sans l'autorisation écrite de TOMIRIS WEB. Toute étude, rapport, information, devis, cahier des charges, à titre onéreux ou gratuit, effectués par TOMIRIS WEB dans le but de fournir des prestations au CLIENT, reste la propriété exclusive de TOMIRIS WEB. Le CLIENT s'engage à ne pas les communiquer à un tiers.

Back-office de gestion de contenus - le CLIENT peut se voir accorder un accès à un gestionnaire de site afin de mettre à jour son site web. TOMIRIS WEB s'engage à favoriser cette mise à jour par le CLIENT dans les meilleures conditions techniques possibles. Il appartient au CLIENT de s'assurer que toutes les modifications ou évolutions techniques qu'il pourrait envisager effectuer sur son site web par tout autre moyen que les services TOMIRIS WEB, sont possibles et compatibles avec les caractéristiques techniques des développements réalisés par TOMIRIS WEB. Toute modification du site par le CLIENT n'entraîne aucun transfert de propriété au profit du CLIENT des codes informatiques et des prestations produits par TOMIRIS WEB. Les codes et mots de passe nécessaires à l'accès gestionnaire seront transmis par TOMIRIS WEB au CLIENT lors de la publication du site web.

Assistance technique et/ou fonctionnelle - Pour les clients auxquels il a été fourni un site internet, et passé le délai des 6 mois du SAV, TOMIRIS WEB pourra assurer l'assistance technique et/ou fonctionnelle auprès du site internet du CLIENT. Pour cette prestation, un contrat sera établi entre le CLIENT et TOMIRIS WEB définissant les modalités de la prestation d'assistance technique et/ou fonctionnelle : volume horaire mensuel, durée du contrat, type(s) d'assistance(s) prévu(s) et tarif. Si les besoins du CLIENT amenaient à dépasser le volume horaire prévu dans le contrat d'assistance, TOMIRIS WEB s'engage à en avvertir le CLIENT et le nombre d'heures passées à l'assistance dépassant le volume horaire prévu dans le contrat sera facturé au CLIENT. Au besoin, les modalités du contrat pourront être redéfinies par une augmentation du volume horaire prévu initialement. Le règlement de cette prestation sera mensualisé et le CLIENT s'engage à respecter ce mode de paiement. En cas de non-paiement, TOMIRIS WEB ne pourra plus assurer l'assistance technique et/ou fonctionnelle auprès du site internet du CLIENT.

Nom de domaine - TOMIRIS WEB n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage pour la réservation des noms de domaine, il faut donc tenir compte des conditions générales de vente de ces organismes. Le CLIENT reste seul propriétaire du nom de domaine. Il reconnaît utiliser le nom de domaine en conformité avec la législation en vigueur et les droits des tiers. Le CLIENT s'engage à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité TOMIRIS WEB, contre tout recours, dommages, responsabilités, coûts et dépenses, découlant de l'enregistrement du nom de domaine.

Hébergement - Le site Internet du CLIENT sera hébergé pour son compte auprès de fournisseurs spécialisés en hébergement. L'espace Internet alloué est garanti sans publicité. TOMIRIS WEB ne sera pas tenue responsable d'incident ou dommage de quelque nature que ce soit sur le site internet du CLIENT qui serait due aux fournisseurs en hébergement ou avec le réseau internet. Les prestations d'hébergement sont valables un ou deux ans, et renouvelables par tacite reconduction.

TOMIRIS WEB pourra librement choisir le prestataire d'hébergement et se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques. Ces modifications devront toutefois permettre d'offrir des performances au moins équivalentes à celles fournies au moment de la signature du devis.

Les dommages éventuels subis par les matériels du CLIENT, se trouvent être sous son entière et unique responsabilité. TOMIRIS WEB décline toute responsabilité du détournement éventuels par des tiers et par la faute du CLIENT de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le CLIENT.

Impressions - dans le cadre d'une prestation de création de supports de communication graphique destinés à être diffusés via support papier, TOMIRIS WEB pourra assurer la gestion de l'impression des supports graphiques ainsi que

leur livraison auprès du CLIENT. Les supports de communication pourront être livrés au CLIENT en main propre ou par voie postale.

Copywriting - en complément de la création d'un site internet et/ou de supports de communication graphiques, de tous types ou natures, une prestation d'optimisation rédactionnelle - dites de « copywriting » - pourra être proposée au CLIENT pour la rédaction de textes, accroches ou slogans. TOMIRIS WEB s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art, dans la réalisation de la prestation mais ne garantit pas le résultat.

Article 9 - Copyrights et mentions commerciales

Sauf mention contraire explicite du CLIENT, TOMIRIS WEB se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type :

Création graphique : www.tomirisweb.fr, lorsque cela concerne des prestations de création graphique

Réalisation : www.tomirisweb.fr, lorsque cela concerne des prestations de développement web

La mention pourra être assortie lorsque le support le permet d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de l'activité de TOMIRIS WEB (www.tomirisweb.fr).

Article 10 - Propriété de la production

Le CLIENT déclare s'être assuré être propriétaire des droits relatifs à la propriété littéraire et artistiques, des droits à l'image etc.

Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie d'une création, sans avoir obtenu l'autorisation préalable est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

Si le CLIENT désire avoir les sources (codes sources, fichiers sources etc.), un avenant au devis sera signé par les parties (devra être demandé).

Article 11 - Responsabilité et propriété des contenus

Le CLIENT assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par TOMIRIS WEB.

TOMIRIS WEB attire l'attention du CLIENT sur le fait que toutes photographies, illustrations, logos, graphisme, vidéos, textes, sons etc., du seul fait de leur originalité, sont des œuvres protégées par le droit d'auteur (Code de la propriété intellectuelle). Il en est de même des éléments constitutifs d'un site internet et du site internet lui-même en tant qu'œuvre multimédia. Toute reproduction d'un élément d'un site internet ou du site lui-même, faite sans le consentement de l'auteur ou du titulaire des droits, est illicite et constitue un délit de contrefaçon.

Tout texte fourni par le CLIENT doit être préalablement relu et corrigé par lui, aucune modification ou faute d'orthographe ne sera corrigée par TOMIRIS WEB.

Article 12 - Confidentialité

Les parties s'engagent dans la mesure du possible, ainsi que leur personnel, à assurer la confidentialité des informations et documents des parties et à ne les communiquer à aucun tiers, même si le devis établi entre les parties arrive à son terme ou se trouve résilié.

Article 13 – Non-exclusivité du contrat de vente

En aucun cas le PRESTATAIRE ne pourra permettre l'exclusivité de ses services à un CLIENT pour une branche donnée. Le CLIENT accepte que le PRESTATAIRE puisse effectuer des prestations et services pour un autre client dans la même branche et/ou lieu géographique.

Article 14 - Droit de publicité

TOMIRIS WEB se réserve le droit de mentionner la réalisation pour le client comme référence de sa publicité, sauf demande contraire express du CLIENT

Le CLIENT autorise TOMIRIS WEB à utiliser la réalisation.

Article 15 – Force majeure

TOMIRIS WEB ne pourra être tenu pour responsable d'un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure comme, en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégâts des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, de non livraison des documents pour la création ou la mise en service du produit, tout fait imputable à un tiers, ou autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant, directement ou au travers d'un tiers, de répondre aux dites obligations.

Article 16 – Droit applicable – Attribution de Jurisdiction

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français et à défaut de résolution amiable, les tribunaux compétents de Beauvais seront seuls compétents.